

TRANSPORT – PRISE EN CHARGE DE VOTRE ENFANT

IMPORTANT : La prise en charge de votre enfant par OKAYA n'est effective qu'à compter de la montée dans le transport sélectionné (train, bateau, avion, car,...). Au retour, l'un des parents ou le représentant légal doit être présent. Si cela ne pouvait être possible, la présente décharge devra être dûment remplie et retournée avec le dossier complet de l'enfant au moins 30 jours avant le début du séjour.

PRISE EN CHARGE DU VACANCIER PAR UN TIERS

NOUS RETOURNER UN EXEMPLAIRE SIGNE PAR LE REPRESENTANT LEGAL DE L'ENFANT AINSI QUE PAR LA PERSONNE AYANT RECU POUVOIR.

➤ **TRANSFERT DE RESPONSABILITE :**

Je soussigné(e) _____

représentant légal de l'enfant : _____

Demeurant au :

Tél : _____

Donne pouvoir à M ou Mme _____

Titulaire de la pièce d'identité N° _____

En sa qualité de _____

Et demeurant au _____

À récupérer mon enfant à son retour de séjour chez OKAYA le _____ (date de retour) à _____ (préciser le lieu de retour : gare, centre ou autre point de rendez vous)

Je m'engage à lui transmettre la convocation que l'équipe OKAYA m'aura fait parvenir 15 jours avant la date du début du séjour.

Fait à _____, le ___/___/___

Le représentant légal de l'enfant
(faire précéder la signature de la mention « *Bon pour pouvoir* »)

La personne ayant pouvoir
(faire précéder la signature de la mention « *Bon pour acceptation de pouvoir* »)

DECHARGE DE RESPONSABILITE

AUTORISATION SPECIALE (uniquement pour les enfants de 15 ans et plus) :

NOUS RETOURNER UN EXEMPLAIRE SIGNE PAR LE REPRESENTANT LEGAL DE L'ENFANT

Je soussigné(e) : _____

représentant légal de l'enfant : _____

né(e) le ___/___/___

Demeurant au :

Tél : _____

Autorise mon enfant lors de son retour de séjour avec OKAYA à quitter seul, le groupe à partir le _____ (date de retour) à _____
(préciser le lieu de retour : gare, centre ou autre point de rendez vous).

Et décharge de ce fait OKAYA de toute responsabilité à cet égard.

Fait à _____, le ___/___/___

Le représentant légal de l'enfant
(faire précéder la signature de la mention « *Bon pour accord* »)

La personne ayant pouvoir
(faire précéder la signature de la mention « *Bon pour accord* »)